A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_1
Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BRUGUES Jean Luc après s'être fait présenter :

* le Budget Primitif,
* le détail des mandats délivrés,
* les bordereaux de titres de recette,
* le Compte Administratif.

Considérant que Mr TUNEU Jean Pierre, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 10 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr BRUGUES Jean Luc

Le Président,
Mr TUNEU Jean Pierre

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_2
Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2020 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:
  * résultat de l'exercice: 49 772.94 €
  * résultat antérieur: 117 787.17 €
  * TOTAL A AFFECTER : 167 560.11 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:
  * solde d'exécution cumulé: 0 €
  * solde des restes à réaliser 0€
  * Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 10 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement: 0 €
* affectation complémentaire en "réserves" : 0 €
* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2021 : 167 560.11 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr BRUGUES Jean Luc

Le Président,
Mr TUNEU Jean Pierre

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_3
Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention :0 - Voix pour : 10 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2020 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr BRUGUES Jean Luc

Le Président,
Mr TUNEU Jean Pierre

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_4
Objet : Vote du Budget Primitif 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2021,
Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.
Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 10 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2021

d'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avéreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr BRUGUES Jean Luc

Le Président,
Mr TUNEU Jean Pierre

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_5
Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2021.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 10 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr BRUGUES Jean Luc

Le Président,
Mr TUNEU Jean Pierre

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_6
Objet : Approbation de la tarification 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2020 avec l'analyse des couts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2021 :

- **Abonnement :** (Appel en Avril)
  - Abonnement usage agricole : 365 € HT/ Module (quota de 2000 m3 / module)
  - Abonnement Usage domestique : 300 € HT/ Module (quota de 750 m3 / module)
- **Location de compteurs** : (Appel en Novembre)
  - Compteur irrigation (10 à 30m3/h) : 50 € HT
  - Compteur UD (0 à 5 m3/h) : 25 € HT
- **Consommation** : (Appel en novembre)
  - 0.20 € HT / m³
  - 0.25 € HT / m3 pour les m3 en dépassement du quota

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 10 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2021
d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr BRUGUES Jean Luc

Le Président,
Mr TUNEU Jean Pierre

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_7
Objet : Approbation de la base de répartition des dépenses

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre, Président, se fait présenter la base de répartition des dépenses 2021 ainsi que les demandes de modifications reçues.

Mr GEORGY Olivier informe le syndicat qu'à partir de 2021, il loue ses terres au GAEC de La CARRIERE et demande la facturation directe du module et de la consommation à son fermier.

Deux nouveaux propriétaires demandent à adhérer à l'ASA pour bénéficier de la distribution de l'eau :

Mr CASTAGNE pour 1 module usage agricole et 1 location de compteur agricole,
Mr FRANC Yves pour 1 module usage agricole et 1 location de compteur agricole,

Mr VIELCASTEL Thierry souhaite la réduction de 1 module, soit un total de 1 module et 1 location usage agricole.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 10 Voix contre : 0], décide d'approuver la base de répartition suivante :

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

USAGERS		PROPRIETAIRES		S 1	S 2	S 3	S 4
AZAM	JACQUELINE	AZAM	SERGE	2	1	0	0
BESSE	JEAN-MARC	BESSE	JEAN-MARC	8	3	2	0
BOISVERT	BERNADETTE	LAVERGNE	RAYMONDE	2	1	2	0
BROUSTAL	ROLAND	BROUSTAL	ROLAND	0	0	1	1
BRUGUES	JEAN-LUC	BRUGUES	JEAN-LUC	2	1	0	0
CASTAGNE	Olivier	CASTAGNE	Olivier	1	1	0	0
CHABRIER	DOMINIQUE	CHABRIER	DOMINIQUE	1,5	1	0	0
CHAUD	THIERRY	CHAUD	THIERRY	1	0	1	0
CLUZEL	Benoît	RAMIERE	CHRISTIAN	2	1	0	0
COMMUNE	DE GROLEJAC	COMMUNE	DE GROLEJAC	0	0	0	0
COMMUNE	de Saint Martial de Nabirat	COMMUNE	de Saint Martial de Nabirat	1	1	0	0
COOP	CERNO	LAPORTE	MICHEL	1	1	0	0
DAVID	ALAIN	DAVID	ALAIN	1	1	0	0
DE MONTMIRAIL	RENAUD	DE MONTMIRAIL	RENAUD	0	0	0	0
DEFONTAINE	FRANCOIS	DEFONTAINE	FRANCOIS	0	1	0	1
DEMASSOUGNE	CHRISTOPHE	DEMASSOUGNE	CHRISTOPHE	0	0	1	1
DOUMEYROU	NADINE	DOUMEYROU	Christiane	2	2	0	0
DUVERNEIX	MICHEL	DUVERNEIX	MICHEL	0	0	1	0
EARL	LA FERME DE BILLARD	LAGARDE	PHILIPPE	7	1	2	0
EARL	LA NOIX DE ST LEON	PLANCHE	JEAN LOUIS	5	3	0	0
EARL	MAZET	MAZET	MICHEL	5	5	1	0
EARL	DU CLAUD	PLANCHE	MICHELLE	5	5	0	0
EARL	MONTEIL	MONTEIL	BRUNO	4	2	0	0
EARL	DU PEYRUZEL	EARL	DU PEYRUZEL	1	1	0	0
EARL	BORDE et Fils	BORDE	DIDIER	8	2	0	0
EARL	DE CHAVAROCHE	CHAVAROCHE	JEAN PIERRE	4	2	1	0
EARL	DE CHAVAROCHE	VIELCASTEL	THIERRY	0	0	0	0
EARL	DE CHAVAROCHE	DELPECH		0	0	0	0
EARL	CABRIE	CABRIE	Dominique	3	2	0	0
EARL	SIMON	SARDAN	JEAN LOUIS	7	2	1	0
EARL	DES VIGNOTTES	LAPOUGE	DAMIEN et REGIS	2,5	1	0	0
EVTL	CAMPING LES PIALADES	EVTL	CAMPING LES PIALADES	1	1	0	0
FERME DU CLEDOUX	BERNANDA DAVID	FERME DU CLEDOUX	BERNANDA DAVID	0	0	1	1
FIGEAC	JEAN PIERRE	FIGEAC	JEAN PIERRE	1	1	0	0

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

FOULASTIER	DIDIER	FOULASTIER	DIDIER	0	0	1	0
FRANC	Yves	FRANC	Yves	1	1	0	0
GAEC	DE LOL HAUT	ISSANDOU	Patrick, Sandrine et Sabine	9,5	3	2	0
GAEC	DE LA CARRIERE	GEORGY	Olivier	1	1	0	0
GAEC	DE LA BOULE BLANCHE	GAEC	DE LA BOULE BLANCHE	1	0	0	0
GAEC	DE LA CARRIERE	CASTANT	JEAN	7	1	1	0
GAEC	DE LA CARRIERE	CASTANT	FRANCIS	0	1	0	0
GAEC	DE LA CARRIERE	CASTANT	SEBASTIEN	0	1	0	0
GALAND	PHILIPPE	GALAND	PHILIPPE	1	1	1	0
GENSON	CATHERINE	GENSON	CATHERINE	7	2	4	0
GIBERT	PATRICE	GIBERT	PATRICE	4	2	0	0
HIRST	ROBERT	HIRST	ROBERT	1	0	1	0
LAFON	GENEVIEVE	LAFON	GENEVIEVE	1	1	1	0
LAGORSE	Christophe	LAGORSE	Christophe	1	1	0	0
LAVERGNE	DANIEL	LAVERGNE	DANIEL	0	0	0	0
LE MENTEC	THOMAS	LE MENTEC	THOMAS	2	1	1	0
MAGNANOU	PASCAL	MAGNANOU	PASCAL	3	1	1	0
MALEVILLE	PATRICK	MALEVILLE	PATRICK	3	2	0	0
MARTEGOUTTE	Pascal	MARTEGOUTTE	Pascal	1	1	0	0
MEYNARDIE	ERIC	MEYNARDIE	ERIC	2	1	0	0
MIANES	ALEXANDRE	MIANES	ALEXANDRE	1	1	0	0
NOYER	GASTON	NOYER	GASTON	2	1	0	0

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de NABIRAT
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 25/02/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	10
Présents	10
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de NABIRAT s'est réuni à la salle des fêtes de Nabirat sous la présidence de Mr TUNEU Jean Pierre.

Mr BRUGUES Jean Luc est élu secrétaire de séance.

PENCHENAT	OLIVIER	PENCHENAT	OLIVIER	0	0	1	1
PICHON	JEAN	PICHON	JEAN	0	0	1	1
PIGEAT	ERIC	PIGEAT	ERIC	5	3	0	0
PLANCHE	JEAN PIERRE	PLANCHE	JEAN PIERRE	0	0	0	0
PRUNIS	REGIS	PRUNIS	REGIS	4	1	2	0
SANFOURCHE	YANNICK	SANFOURCHE	YANNICK	1	1	0	0
SARL	LA FERME DE MARAVAL	MIANE	ERIC	1	1	1	0
SARL	DANA LOISIRS	SARL	DANA LOISIRS	1	0	0	0
SCEA	LA TRAVERSE	VOISIN	MONIQUE	1	0	0	0
SCEA	LA TRAVERSE	EYMERIE	SERGE	5	2	1	0
SCEA	LA FERME DES 4 SAISONS	SCEA	LA FERME DES 4 SAISONS	2	2	0	0
SCEA	LAVAL / DEVIERS	DEVIERS	LAVAC	0	0	0	0
SCEA	LAVAL / DEVIERS	LAVAL	RENE	4	2	0	0
SCHILLING	BEATRICE	SCHILLING	BEATRICE	1	1	1	0
TUNEU	JEAN-PIERRE	TUNEU	JEAN-PIERRE	6	1	3	0
VIELCASTEL	THIERRY	VIELCASTEL	THIERRY	1	1	0	0
VIELMONT	SERGE	VIELMONT	SERGE	0	0	0	0,5
VIGIE	ROLAND	VIGIÉ	NICOLE	1	2	0	0

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le …….. et de l'envoi au service de tutelle.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr BRUGUES Jean Luc

Le Président,
Mr TUNEU Jean Pierre

ASA de Nabirat
Boulevard des saveurs - Cré@vallée Nord 24060 Périgueux Cedex

Liste d'émargement du syndicat

Date :..25../02../2021....

Nom	*Fonction*	*Pouvoir*	*Signature*
MR BESSE JEAN-MARC LOL HAUT 24250 ST-MARTIAL-DE-NABIRAT	Membre		
MR BORDE DIDIER LES COMBOUX 24250 CENAC-ET-ST-JULIEN	Membre		
MR BRUGUES JEAN-LUC LE LUGAT 24250 CENAC-ET-ST-JULIEN	Vice Président		
MME CABRIE Dominique La Boissière 24250 NABIRAT	Membre		
MR CASTANT SEBASTIEN Le Pech Pialat 24250 NABIRAT	Membre		
MR CHAVAROCHE Julien La Boissière 24250 NABIRAT	Membre		
MR EYMERIE SERGE LA TRAVERSE 24250 CÉNAC-ET-ST-JULIEN	Membre		
MR LAVERGNE JEAN ROLAND LA COTE DE REILLE 24250 CÉNAC-ET-ST-JULIEN	Membre		
MR ROUGIER Fabrice Le Pech Pialat 24250 NABIRAT	Vice Président		
MR TUNEU JEAN-PIERRE MAS AYRAL 24250 CÉNAC-ET-ST-JULIEN	Président		